

COMITÉ DE VIGILANCE

POUR LE MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ LURE LUXEUIL

Association loi 1^{er} juillet 1901 – SIRET 503 578 213 000 12 / W 70 1000 725

Local et Adresse Postale : 1 rue Jean Moulin 70200 Lure

Contacts : 09 67 04 55 15 ; comvig70@gmail.com ; Président : michel.antony@wanadoo.fr

Permanences :

LUNDI :8h45-11h15 et 13h40-17h30/ **MARDI** :8h45-14h45 / **JEUDI** :8h-11h15 / **VENDREDI** :13h40-16h15



Association agréée par le Ministère de la Santé

Compte rendu du Conseil d'Administration: 13/06/2018

ADNET Daniel	Présent
ANTONY Michel	Présent
CHAUVEZ Benoît	Présent
DARTEVELLE Bernard	Présent
DENEUX Gérard	Excusé
FAUCOGNEY Catherine	Présente
FLEURY Michèle	Présente
GRANDVOINET Fanny	Présente
HACQUARD Joël	Excusé
HEYMES René	Excusé
KABONGO Cécile	Excusée
LAMBOLEY Rémy	Excusé
LAMBOLEY Alain	Présent
MATHIOLY Lucienne	Excusée
METTETAL Denis	Présent
MEUNIER Raymond	Excusé
PINGUÉ Danièle	Présente
RAMDANI Mohamed	Présent
REYEN Bernadette	Présente
SIMONIN Antoine	Excusé
TOURNADRE Patrick	Présent
VERNERIE Jean	Présent
VON ALLMEN Wilfrid	Présent
ZANETTI Jean Pierre	Présent
ZOUGGARI Hamid	Présent

Représentants Ville de Lure :

Stéphane FRECHARD = Excusé

Jérôme LAROCHE = Présent

1/ MANIFESTATION PARIS 23 juin

A l'appel de la Coordination nationale rejointe par Convergences et Notre Santé en danger un rassemblement est organisé à Paris, Place de la République le 23 juin à partir de 12 h.

Pour représenter le Comité une délégation s'y rendra.

Sont volontaires : Fanny, Philippe, Bernadette, Michel, Mohamed.

Hamid et Antoine doivent donner leur réponse avant la fin de semaine.

Un minibus de 9 personnes pourra être loué pour 250 euros.

Michel lancera un appel pour une mobilisation plus large. Si tel est le cas on pourra envisager de compléter le car de Remiremont ou affréter un bus et alors peut-être passer par Gray pour récupérer d'autres personnes.

Il est décidé que le Comité prendra en charge les frais de déplacement

2/ INAUGURATION DU PÔLE DE SANTÉ DE LURE

Le président et le Comité ont reçu une invitation officielle pour l'inauguration du Pôle de santé Luron.

En l'absence de plusieurs membres du bureau il est décidé que Michèle et Jean représenteront le Comité et déposeront un texte dans lequel le Comité se félicite de cette création et rappelle ses positions sur les Centres santé.

3/ INFOS DIVERSES

- **Bavillers** : demande d'aide pour généraliser sur les services publics à partir du problème de la disparition du bureau de poste
- **Trésoreries** : premiers textes : ComCom Rahin et Chérimont, Gray la ville, Magny Vernois. Les 6 trésoreries fermées plus les deux trésoreries médicales de Lure et de Gray émeuvent mais provoquent encore trop peu de réactions
- **Educ'tour Vesoul** - Michel en a profité pour réaffirmer nos positions à tous les partenaires, tout en s'excusant de ne pouvoir être à la réunion préparatoire
- **MILO** Lure Luxeuil Champagne : Michel a représenté la structure le matin du 13 pour garantir les avantages acquis dans les contrats de travail ; le bureau réuni ensuite (soit 4 heures de présence à la Milo) s'est bien déroulé et montre une structure saine et active, malgré la stabilité de l'entrée des premiers concernés (les primos ou premiers contacts).

4/ BILAN de la 29° RENCONTRE

D'emblée le président dit bravo à toutes celles et tous ceux qui ont fait l'effort de se mobiliser pour la réussite de cette manifestation dont l'organisation par le CV avait été votée à l'unanimité par l'AG de 2017.

Il exprime aussi sa tristesse, voire son amertume, en constatant que certains membres du CA n'ont pas fait l'effort de venir pour participer à l'organisation, ni même de s'excuser, alors que ce choix Luron pour une 29° Rencontre avait été voté à l'unanimité sauf l'abstention du président.

Le président trouve inadmissible ce comportement et dit que vouloir représenter le CV sans en assumer certaines décisions collectives unanimes pose un problème moral et de cohérence politique qu'il faudra trancher. On ne peut pas représenter une instance si on n'applique pas ses décisions, tout comme on ne peut pas être membre d'un CA sans payer sa cotisation.

La Rencontre a été réussie grâce à l'investissement bénévole de « beaucoup d'entre nous » avec l'appui de personnes sympathisantes mais aussi parce que de nombreuses délégations ont fait le déplacement à Lure : une quarantaine de comités représentés, une quinzaine d'excusés, une quinzaine de représentants (élus, responsables d'associations, syndicats,...).

Les débats et échanges (parfois vifs) ont été riches et diversifiés et confirment ou aident à affiner les positions de la CN sur les questions de la santé de proximité et de la désertification médicale, et surtout pour exprimer encore plus fort notre conviction de conserver partout des urgences 24h sur 24h.

Parmi les couacs signalés, certes secondaires mais réels : problèmes audio et vidéo pour les conférences mal résolus, parfois trop faible assistance à Michel qui était pris pour gérer les séances depuis l'estrade, trop de précipitation parfois pour ranger et nettoyer au détriment des convives qui se sont quelques fois sentis un peu bousculés, difficulté de gérer les intervenants et de savoir comment les défrayer alors qu'au départ ils ne demandaient rien (musiciens, Vigneron)...

Le bilan financier bien que pas entièrement clos est satisfaisant ; ceci grâce au soutien d'entités publiques (Ville, CRG, CDpt, municipalités, Com'coms...) mais aussi privées (Leclerc, Morel, Brady, Concept Impression).

Daniel Adnet pense que le bilan sera à l'équilibre après règlement de toutes les dépenses.

Denis soulève le problème d'un élu de la Nièvre qui n'a pas réglé sa chambre d'hôtel alors qu'il s'y était engagé. La majorité du CA l'a suivi. Michel, tout en reconnaissant la réalité du problème, a tenté sans succès de temporiser en disant que cet élu essentiel pour la mobilisation bourguignonne et représentant notre collectif adhérent de Clamecy avait promis d'aider. Benoît enverra un message à Gilles Noël pour lui demander de bien vouloir régler les sommes de l'hôtel.

Un message de remerciements préparé par Patrick et Michel sera envoyé à tous les membres du CA ainsi qu'aux hébergeurs des membres des Comités présents à la Rencontre. Il faudra le diffuser aux proches que nous avons les uns et les autres amenés.

Il a été décidé de faire un cadeau à Héroïse, Gérard F et André F.

Sur le plan financier un débat assez vif s'est déroulé en mêlant deux plans qui pouvaient faire croire qu'on visait le président dans ses démarches, même s'il est évidemment d'accord avec les règles de la CN qui sont les nôtres :

- les dépenses de déplacements de Michel auprès de multiples collectifs (régliées souvent par le Comité quand c'est proche ou que nous y sommes impliqués, et parfois par la CN, par exemple l'audience à l'Assemblée) alors que ce devraient être les demandeurs pour les comités.

- la non cohérence de comités notamment ceux bien soutenus par nous comme Gray qui n'ont ou n'auraient pas encore adhéré.

Michel a rappelé que malheureusement bien des comités n'avaient pas encore adhéré et que ceux qui déjà faisaient l'effort de venir devaient être plus considérés. Il a plaidé la solidarité militante et a évoqué les résultats déjà obtenus. Ainsi Remiremont n'a pas adhéré immédiatement mais bien un an après nos premières aides et déplacements, et il est aujourd'hui très actif dans la CN. Idem pour Saint Claude longtemps récalcitrant pour faire le pas. Tonnerre grâce à nos actions a promis d'adhérer et monte un car pour notre manif nationale. Montceau, Autun, Clamecy, Decize renforcent leur appartenance à la CN notamment grâce à nos actions...

Quant à Gray, Michel pense qu'il faut temporiser, même si le CA semble penser l'inverse, mais il n'y a pas eu de vote. C'est un comité qui a promis d'adhérer (il faudrait vérifier si ce n'est déjà fait) et qui se comporte déjà dans la rue et dans l'organisation et auprès des collectivités comme un membre à part entière de la CN ce qui nous renforce considérablement notamment grâce à la présence d'une conseillère régionale à sa tête; il faut rappeler que c'est une ville de Haute Saône et que notre Comité a pour vocation depuis quelques années de dépasser Lure-Luxeuil pour tout le 70 (certains membres du Comité graylois qui vient à peine de se construire et avec des cotisations dérisoires sont d'ailleurs adhérents du Comité de Vigilance et diffusent ses communiqués et sont même venus à notre AG). Des gens de Gray nous soutiennent fermement, via leur presse, via leur présence à Lure (le dr Jean Stefann était un de nos intervenants du week - end), via leurs pressions sur le Conseil régional et départemental (ce qui nous a peut être bénéficié aussi financièrement et en soutien contre le PRS). Enfin Gray va sans doute intégrer le GHT vésulien et donc comme Lure en être une des branches, donc encore plus proche de nous, et donc nous amener d'autres élus CN pour aider Benoît et René (mais René est il encore membre du CA, sa non présence devenue systématique pose un vrai problème - René fait nous signe stp merci)... à suivre.

Pour rester sur le plan des indemnités, le président au nom du vote unanime d'un ancien CA et avec l'appui des membres présents sauf le demandeur (mais il n'y a pas eu de vote), refuse de dépasser l'indemnité actuelle de 0,20 cts par km (alors que Bernard demande 0,50 et sur un kilométrage qui nous semble en plus excessif). Le calcul des kilomètres à prendre en compte est toujours fait par le trésorier à partir de sites internet, et pas par les demandeurs. A titre d'exemple le trésorier a remboursé à Michel 60 euros pour 300 km.

Le président reconnaît cependant que 0,20 c'est bien peu et qu'il faudra lors d'un prochain CA, revoir cette réglementation pour le moment toujours en vigueur ; il faudra aussi tenir compte du matériel prêté ou mobilisé, comme le matériel audio amené à Dijon par Bernard. À mettre donc à l'ordre du jour d'un prochain CA.

Nous remercions Patrick pour ses produits sympathiques et nous lui souhaitons un excellent anniversaire. Nous avons pris plaisir à partager ensemble des restes du repas du week-end et à renouveler un peu une convivialité qui avait été un peu mise à mal lors de nos débats. Le président et le secrétaire pensent que nous sommes fatigués et tendus et donc un peu trop susceptibles les uns les autres. La confrontation fait partie de la vie et du fonctionnement démocratique d'une association. Il faut qu'on se dise les choses plus calmement et surtout qu'on se répartisse mieux les charges et la gestion de nos activités et pas seulement le matériel, le centralisme excessif n'apporte jamais rien de bon.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous en pleine forme pour le prochain CA le 14 septembre 2018

Lure le 19/06/2018

Patrick et Michel